

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Confirmation dans les instituts et communautés de Montréal. — IV Saint Paul était-il anti-féministe? — V La filiation apostolique des évêques oblats. — VI Le curé Morache. — VII Assurance des fabriques.

AU PRONE

Le dimanche 9 mai

On annonce :

Les Rogations;

L'Ascension;

La neuvaine de la Pentecôte, vendredi, le 14 mai. ¹

Dans le diocèse de Joliette, la collecte de l'Ascension pour la Propagation de la foi (là où il n'y a pas de dizaines).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 9 mai

Messe du Ve dim., **semi-double**; mém. de saint Grégoire sans 3e or.; préf. pascale. — Aux vêpres du dim.; mém. 1o de saint Antonin, 2o de saint Grégoire, 3o des saints Gordien et Epimaque.

Les lundi, mardi et mercredi, 10, 11, et 12 mai

Dans les églises cathédrales, paroissiales ou quasi-paroissiales, chant de l'ant. **Exsurge**, et des litanies des saints (chaque invocation répétée), et procession suivie de versets, répons et oraisons.

¹ En faisant cette neuvaine de la Pentecôte *publiquement*, chaque fidèle peut gagner: 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences à chaque exercice (300 jours si la faisant *privément*); 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine (publique ou privée), où l'un des huit jours suivants (cette année, du 14 mai au 21 mai). Contrairement aux autres neuvaines, il faut à celle-ci *prier pour le pape* chaque jour de la neuvaine pour gagner l'indulgence partielle, aussi bien que pour gagner la plénière.